Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 14

Rubrik: Mangez des "schnetz" suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mangez des « schnetz » suisses

Le chef de l'agriculture italienne, A. Marescalchi, vient d'adresser un appel aux fructiculteurs de son pays, leur demandant de s'occuper davantage de la production de fruits séchés. Il rappelle que Venise, à l'apogée de sa puissance, exportait, à côté des métaux précieux, des soieries et des étoffes, aussi beaucoup de fruits séchés italiens, des raisins séchés de la Calabre et des pruneaux secs du royaume de Naples. Cet appel à l'agriculture italienne de fournir le marché mondial de fruits séchés doit nous rappeler que, ces dernières années, des expériences très satisfaisantes ont été faites en Suisse, dans la préparation de fruits séchés, particulièrement par la Fédération des sociétés coopératives agricoles de la Suisse orientale à Winterthour, et que le fruit séché de notre pays vaut celui de l'étranger comme apparence et lui est supérieur en valeur. Le fruit séché fournit au corps 1 ½ à 2 fois plus d'énergie que la viande de bœuf mi-grasse. Il lui livre en particulier et abondamment les substances minérales si importantes pour la santé.

1 ½ million par jour. 2 ½ le dimanche

Aux temps, déjà anciens pour nos contemporains, où le franc suisse possédait encore toute sa valeur d'avant-guerre, un savant statisticien proclamait que le peuple suisse dépensait en moyenne 1 million de francs par jour ouvrable et 2 le dimanche pour l'alcool. Au Conseil des Etats, le chef du Département des finances a déclaré, dans la session de décembre 1931, que cette dépense atteint aujourd'hui 600 millions de francs par an. Cela correspond assez exactement à 1 ½ million par jour ouvrable... 1 million supplémentaire encore le dimanche, ce qui, soit dit en passant, n'en rehausse nullement le caractère dominical.

S. A. S.

Non, la guerre en soi n'est nullement un crime! Il y a des guerres défensives, licites, celles où un peuple se borne à défendre ses foyers contre une attaque injustifiée. Savons-nous ce que l'avenir nous réserve à ce sujet? Et faut-il que la confusion des esprits soit profonde pour qu'on doive rappeler des vérités aussi simples, aussi évidentes?

Il ne s'agit pas de parer la guerre d'une auréole. Il ne s'agit pas non plus d'être partisan du « militarisme «, qui n'est que la caricature odieuse de la défense nationale. Il s'agit simplement de s'entendre en toute loyauté sur les meilleurs moyens de servir la paix. Or, en laissant croire aux foules avides de sensations fortes qu'il suffit de dénoncer les horreurs de la guerre pour « tuer la guerre », en ne montrant de la guerre que ses aspects répugnants et atroces sans jamais évoquer les actes d'héroïsme et d'abnégation qu'elle suscite dans les âmes bien nées, on prépare les esprits à toutes les capitulations et on élabore une véritable mystique du défaitisme. On aboutit alors non pas à tuer la guerre, mais bien à tuer le courage au cœur des hommes dont le pays risque un jour d'être brutalement assailli.

Tant que le désarmement ne sera pas général, le seul moyen dont dispose une collectivité pour se protéger contre une autre collectivité qui attente à son droit à l'existence, c'est l'armée. Vouloir la priver de ce moyen, c'est aider au triomphe de l'injustice.

Georges Rigassi.